

Luxeuil-Les-Bains, 28 août 2025

**Circonscription  
de Luxeuil**

Tél : 03 84 40 12 10  
Mél : ce.ienlux.ia@ac-  
besancon.fr

15 avenue de Lattre de  
Tassigny  
70300 Luxeuil Les Bains

**NOTE DE SERVICE n°1  
Année scolaire 2025-2026**

Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les Enseignant(e)s,

C'est avec grand plaisir que je rejoins la circonscription de Luxeuil-Les-Bains à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire. Avec vous, je m'appête à poursuivre le travail de qualité engagé depuis de nombreuses années dans la circonscription.

Dans les semaines à venir, je m'attacherai à venir à votre rencontre pour me présenter et découvrir vos écoles.

De votre côté, j'espère que les vacances d'été vous ont permis de connaître tout le repos et la détente attendus.

La rentrée est là ; une nouvelle pour la plupart d'entre vous et la première pour d'autres dans la circonscription de Luxeuil-les-Bains à qui notre équipe de circonscription est heureuse d'adresser ses vœux de bonne installation dans la circonscription.

La note a pour objet de préciser le fonctionnement de la circonscription et de rappeler les orientations ministérielles définies pour l'année scolaire qui s'ouvre. Dans cette perspective, notre équipe de circonscription se tiendra à vos côtés pour mettre en œuvre l'ensemble des priorités fixées.

Au nom de toute l'équipe, très bonne année scolaire 2025-2026 !

Carine Mourey  
Inspectrice de l'éducation nationale

*La note de service est portée à la connaissance de l'ensemble des enseignants de l'école, émergée et conservée en archives.*

Nom	Emargement	Nom	Emargement

### **Equipe de circonscription**

Les locaux de la circonscription sont à cette adresse :

15, Avenue de Lattre de Tassigny

70300 Luxeuil-les-Bains

Tél. 03-84-40-12-10

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>coordonnées</b>
Inspectrice de l'éducation nationale	Carine Mourey	03 84 40 12 10 <a href="mailto:ce.ienlux.dsden70@ac-besancon.fr">ce.ienlux.dsden70@ac-besancon.fr</a>
Secrétaire	Marie Karrer	<a href="mailto:ce.ienlux.dsden70@ac-besancon.fr">ce.ienlux.dsden70@ac-besancon.fr</a>
Conseillère pédagogique	Sandra Valdenaire	03 84 40 12 10 <a href="mailto:sandra.valdenaire@ac-besancon.fr">sandra.valdenaire@ac-besancon.fr</a>
Conseillère pédagogique	Déborah Vernier	03 84 40 12 10 <a href="mailto:deborah.vernier@ac-besancon.fr">deborah.vernier@ac-besancon.fr</a>
Conseiller pédagogique + Référent numérique	Hervé Paris	06 82 73 07 18 <a href="mailto:herve.paris@ac-besancon.fr">herve.paris@ac-besancon.fr</a>
Référente maths 50 % mardi & jeudi	Charline Prudham	03 84 40 12 10 <a href="mailto:charline.prudham@ac-besancon.fr">charline.prudham@ac-besancon.fr</a>
Enseignantes référentes pour la scolarisation des élèves en situation de handicap	Elisabeth Galmiche Hélène Breslavec	03 84 40 95 06 <a href="mailto:referent5.dsden70@ac-besancon.fr">referent5.dsden70@ac-besancon.fr</a>  03 84 40 95 06 <a href="mailto:Referent8.dsden70@ac-besancon.fr">Referent8.dsden70@ac-besancon.fr</a>

### ✓ **Horaires d'ouverture du secrétariat**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h50 à 12h00 / 13h00 à 16h45

Mercredi : 07h45 à 12h00

Site de circonscription : <https://luxeuil.circo70.ac-besancon.fr/>



### ✓ **Communication écrite**

Communication avec la circonscription :

Chaque personnel possède une adresse électronique professionnelle au format : prénom.nom@ac-besancon.fr

Cette adresse est la seule à utiliser pour tout échange administratif.

Pour la communication non urgente, privilégier les envois électroniques au secrétariat, le téléphone sera utilisé pour les urgences et la gestion des remplacements.

Pour les retours de documents à l'inspection, privilégier les envois électroniques en pièces jointes.

Les demandes de rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat en précisant l'objet.

### ✓ **Calendrier scolaire 2025-2026**

Vous trouverez l'organisation annuelle de l'année scolaire 2025-2026 en ligne :

[Calendrier 2025-2026](#)

✓ **Organisation du service des enseignants**

La journée de pré-rentrée a lieu pour tous les enseignants le vendredi 29 août 2025.

**Accueil des élèves**

L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant le début des cours. Tous les enseignants de l'école doivent être présents même s'ils ne sont pas de service d'accueil. Le respect strict des horaires scolaires et l'organisation de la surveillance des élèves sont de la responsabilité du directeur.

**Accueil à l'école maternelle**

L'école maternelle, service public d'éducation doit accueillir tous les élèves de PS, de MS et de GS dès le premier jour de l'année scolaire 2025-2026, à savoir le lundi 1er septembre 2025.

Toutes les classes doivent être entièrement constituées et fonctionner dès le premier jour d'école. Tous les enfants nés au cours de l'année 2022 sont concernés par l'instruction obligatoire et entrent en Petite Section.

✓ **Les absences**

Les demandes de congé pour maladie ou garde d'enfant malade sont à adresser au secrétariat **dans les 48 heures**. Les demandes d'autorisation d'absence exceptionnelle doivent être transmises avec un justificatif le plus tôt possible au secrétariat pour avis de l'IEN, elles seront ensuite transférées à la DSDEN pour décision de l'IA-DASEN et précision par rapport au traitement. La voie électronique doit être privilégiée. Les formulaires « demande d'autorisation d'absence » et « demande de congé » sont en ligne sur le site de la circonscription, rubrique « administratif – enseignant ».

**L'absence de justificatif dans le délai imparti (48h) entraîne une retenue sur salaire.**

✓ **Enquête de rentrée**

Comme chaque année, l'enquête rapide de rentrée sera à compléter **lundi 1er septembre, 12h00** délai de rigueur.

✓ **PACTE**

Les enseignants volontaires pour une ou plusieurs missions du PACTE recevront une lettre de missions.

Liste des missions éligibles :

- Participation au dispositif Devoirs Faits dans un collège (24h pour une unité de PACTE)

Les heures seront effectuées dans un collège, selon l'organisation décidée par l'établissement.

- Stages de réussite pendant les vacances d'été (mois d'août), d'automne et de printemps (12h pour une ½ unité de PACTE, 24h pour une unité)

Dans votre école ou dans une autre école si des besoins sont recensés.

- Soutien renforcé aux élèves (en plus des APC ; 24h pour une unité de PACTE)

Les enseignants intéressés peuvent encore se signaler par courriel au secrétariat en précisant le type de mission et le lieu au plus tard pour le vendredi 29 août 2025.

Les mercredis réservés pour l'intervention des enseignants au collège sont :

2025	2026
17 septembre	7 et 21 janvier
1 <sup>er</sup> et 15 octobre	4 février
12 et 26 novembre	4 et 18 mars
10 décembre	1 <sup>er</sup> avril
	6 et 20 mai
	3 et 17 juin

Les obligations réglementaires de service proportionnelles au temps de travail restent prioritaires sur ces missions.

Pour les missions qui impliquent une intervention devant élèves, le nombre d'heures indiqué correspond à ces heures devant les élèves et ne prend pas en compte le temps de préparation et de coordination.

✓ **pHARe**

La diffusion du numéro d'alerte **3018** par voie d'affichage, sur les espaces numériques de travail et dans les cahiers ou carnets de liaison des élèves doit être systématique.

✓ **Elections des représentants de parents d'élèves** : [Note de service du 8 juillet 2025](#).

Les dates des élections pour l'année scolaire 2025-2026 sont ainsi fixées : le **vendredi 10 octobre 2025** ou le **samedi 11 octobre 2025**.

✓ **Circulaire de rentrée**

La circulaire rentrée 2025, publiée au B.O. du 3 juillet, détaille les priorités pour l'année scolaire 2025-2026 pour « **Tenir la promesse républicaine de l'École : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous** »

Elle est organisée autour de 3 axes :

- Consolidar l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
- Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
- Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble.



<https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

✓ **Evaluations nationales repères**

Les évaluations repères auront lieu dans toutes les écoles du **8 au 19 septembre 2025**.

Les livrets seront disponibles à l'inspection dès la pré-rentrée.

Le portail de saisie des réponses et de restitution des résultats sera ouvert du **8 au 26 septembre**. Les résultats devront être communiqués individuellement aux représentants légaux, accompagnés des explications nécessaires.

Ils doivent permettre d'**identifier les priorités pédagogiques et de repérer les élèves qui pourraient bénéficier d'un accompagnement spécifique**.

Vous trouverez sur éducol plusieurs documents qui présentent les principes de ces évaluations, leur contenu et des ressources pour agir sur les difficultés rencontrées par les élèves :

- <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CP>
- <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CE1>
- <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CE2>
- <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CM1>
- <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CM2>

Je vous invite à communiquer ces informations à l'ensemble de votre équipe, en particulier au moment de la réunion de pré-rentrée, afin de faciliter la mise en œuvre des évaluations nationales.

✓ **Plan filles et maths**

Un plan filles et maths sera déployé cette année, veuillez trouver le lien vers le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/plan-filles-et-maths-pour-que-les-jeunes-filles-prennent-tout-leur-place-dans-les-metiers-de-l-450509>

✓ **Plans mathématiques et français**

Vous trouverez en annexe de la présente note la liste des enseignants concernés par le travail en constellation cette année 2025-2026.

✓ **Réunions directeurs**

Pour rappel, madame l'IA DASEN organise une réunion de rentrée des directeurs **le vendredi 29 août de 9h00 à 10h30**.

Vous trouverez ci-dessous le lien de connexion pour la visioconférence :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/490088/creator/78256/hash/16c053ff9204ac4c59ff11ccc6a91661d644e961>

Par ailleurs, une réunion de rentrée des directeurs de la circonscription aura lieu **le mercredi 3 septembre de 9h30 à 11h00** au choix en visioconférence ou en présentiel dans les locaux de l'Inspection, 15, Avenue de Lattre de Tassigny à Luxeuil.

Bonne rentrée 2025 à toutes et à tous.

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Carine Mourey